

Des « Femmes d'État » au XVI^e siècle. Les princesses de la Ligue et l'écriture de l'Histoire

*Paru dans Danièle Haase-Dubosc & Éliane Viennot (dir.),
Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime, Paris, Payot-Rivages, 1991*

La participation des femmes à la vie politique est une évidence du XVI^e siècle. Les chroniques du temps, qu'elles relatent les guerres et les batailles ou qu'elles se concentrent sur les Cours, royales ou princières, fourmillent de détails concernant leur rôle politique, direct ou indirect. Les reines, bien sûr, jouent un rôle primordial, mais les femmes des plus grandes familles – Montmorency, Condé, Guise, Longueville notamment – occupent elles aussi le devant de la scène. Étroitement associées aux politiques familiales, elles sont mêlées à toutes les grandes affaires de l'État, pour lesquelles on a abondamment recours à leurs talents de médiatrices, et où elles apparaissent souvent en première ligne. Malgré l'existence de la Loi Salique, qui leur barre statutairement l'accès au pouvoir suprême, malgré leur exclusion totale de l'administration centrale de l'État et des Parlements, malgré une idéologie qui récuse leur pouvoir d'autant plus qu'il est élevé, elles interviennent à tous les niveaux de la vie publique, dans une mesure jusque là jamais vue dans l'histoire de l'Occident, et qui ne fera que décroître après la Fronde.

Évidence, ai-je dit, mais évidence qui doit être redécouverte, tant les strates nombreuses des discours historiques, depuis quatre siècles, l'ont obscurcie, déformée, voire niée. A titre d'exemple, je m'attacherai ici à quelques femmes de la maison de Lorraine, notamment celles de la branche cadette de la famille, les Guise, en montrant quel fut leur rôle au cours de la Ligue, cette longue insurrection nationale autant que parisienne qui précéda l'arrivée au pouvoir d'Henri IV. Je retracerai ensuite la manière dont l'écriture de l'Histoire a peu à peu enseveli la plupart de ces femmes dans le silence et l'oubli, tandis qu'elle maintenait l'une d'entre elles dans une célébrité douteuse qui suffit à disqualifier la totalité du sexe féminin, selon un processus généralisable à la majorité des grandes figures féminines de l'Ancien Régime¹.

Quelques mots, tout d'abord, sur la période en question. En 1587, Henri III est âgé de trente-six ans. Il n'a pas d'enfants, et l'on soupçonne qu'il n'en aura pas. Aucun de ses frères n'a eu d'héritier légitime, et le dernier est mort trois ans auparavant, ouvrant ainsi la crise de succession la plus grave de notre histoire. En effet, celui que désigne comme héritier présomptif ce qu'on appelle alors la « constitution du royaume », c'est-à-dire la Loi Salique, est Henri de Navarre, futur Henri IV, alors prince protestant, dont les catholiques ne veulent pas. A la tête de ceux-ci, les Guise ont forgé depuis 1584 une Ligue, la Sainte Union, à laquelle partout en France adhèrent petits et grands. Forts du soutien politique et financier de l'Espagne, les Guise caressent l'espoir de faire abolir la Loi Salique et de monter

¹. Cf. Éliane Viennot, *De Marguerite de France à la Reine Margot : Parcours singulier dans une histoire collective des femmes et du pouvoir politique* [titre modifié], Thèse de l'Université de Paris III, 1991 (nouveau doctorat).

sur le trône de France : ils prétendent en effet descendre directement – quoique « par les femmes » – de Charlemagne. Dans ce but, ils ne cessent d'affaiblir la royauté française, très discréditée, très appauvrie, qui louvoie entre le marteau protestant et l'enclume catholique, soutenue seulement par un maigre tiers parti : les catholiques modérés, dits aussi Politiques. Le roi lui-même est très découragé : voilà près de trente ans que ses sujets s'entre-tuent. De plus en plus, il s'évade dans le mysticisme, laissant gouverner sa mère Catherine de Médicis, tandis qu'il se retire dans des couvents durant des mois entiers. Puis il se remet à son travail de roi, pour assister à de nouvelles conflagrations, à de nouvelles prises d'armes.

Les témoins de cette lente et terrible dégénérescence commencent à remarquer le rôle particulier des femmes Guise dans l'année qui précède le début de l'insurrection parisienne. Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de Montpensier², défraie alors la chronique parisienne. Un pamphlet intitulé *La Bibliothèque de madame de Montpensier* vient alors d'être publié. C'est une liste fantaisiste de cent livres censés appartenir à la duchesse, et dont tous les titres contiennent des allusions politico-sexuelles à la conjoncture du temps³. L'attribution de cette bibliothèque imaginaire à Catherine-Marie de Lorraine prouve qu'elle tient dès ce moment le haut du pavé dans la capitale. Celle que Brantôme appellera « une grande femme d'État »⁴ est alors âgée de trente-cinq ans. Veuve depuis cinq ans, elle a repoussé de toutes ses forces un projet de mariage avec le favori d'Henri III, le duc d'Épernon, que la reine mère et son fils avaient envisagé de lui faire épouser, dans leur désir de réconcilier les camps ennemis⁵. Elle a rejoint son clan d'origine, dont elle partage les idées.

Les raisons de sa célébrité sont données par les contemporains. Alors que le son frère le duc de Guise est en quelque sorte interdit de séjour à Paris par ordre du roi, la duchesse de Montpensier a pris la direction de l'action propagandiste des Guise auprès de la population parisienne, travaillant l'opinion par les images, les faux-bruits, et surtout les sermons des prédicateurs. Pierre de L'Estoile, magistrat parisien, auteur d'un journal et l'un des principaux témoins de la période⁶, signale ainsi qu'elle a fait installer, dans le cimetière Saint-Séverin, un grand tableau représentant les « inhumanités exercées par la Roine d'Angleterre contre les bons et zélés Catholiques », qu'on appelle le « tableau de madame de Montpensier », et que le roi fait enlever en juillet 87 (3 :54). En septembre, le chroniqueur signale que « la plupart des [...] prédicateurs de Paris confessoient eux-mêmes qu'ils ne preschoient plus que sur les bulletins que leur envoioit madame de Montpensier » (3 :63). En octobre, il donne de nouvelles informations sur l'ampleur

². Catherine-Marie de Lorraine (1552-1596), fille d'Anne d'Este et de François de Guise, veuve de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier.

³. Pierre de L'Estoile, *Mémoires-journaux*, Paris : Alphonse Lemerre, 1888, 3 : 102 et sq.

⁴. Brantôme, *Œuvres complètes*, Paris : Veuve J. Renouard, 1864-1896, 9 : 437.

⁵. René de Lucinge, *Lettres sur les débuts de la Ligue*, 1585. Genève, Paris : Droz, Minard, 1964, 240.

⁶. L'Estoile est un catholique modéré ; politiquement, il s'oppose donc au clan des Guise, et il ne manquera pas de les juger sévèrement ; ses remarques acerbes sur les femmes viennent cependant davantage de son origine sociale que de sa position politique : il appartient à la noblesse de robe, dont les moeurs et les idéaux sont plus proches de ceux de la bourgeoisie que de la noblesse d'épée ; il est lié cependant, en tant que magistrat, à la haute aristocratie parisienne, par de multiples relations communes – d'où ses informations ; surtout, il est extraordinairement curieux et ouvert, et rapporte maints faits que ses congénères ne prennent pas la peine de relever – d'où la richesse de son témoignage ; les références à son journal seront désormais données dans le texte, entre parenthèses.

de son activité : « Madame de Montpensier est la gouvernante de la Ligue à Paris, qui entretient ses frères aux bonnes grâces des Parisiens, et achète du tafetas pour faire faire des enseignes pour les trophées du duc de Guise son frère, et fait plus par la bouche de ses prédicateurs (auxquels elle donne de l'argent [...]) qu'il ne font tous ensemble avec toutes leurs pratiques, armes et armées ; de quoi elle se vante tout haut » (3 :66).

La duchesse effectue donc là un véritable et systématique travail de propagande, qui va durer plusieurs années, et qui s'appuie en partie sur son propre personnage, puisqu'elle est l'une des seules personnes à oser braver directement le roi, gagnant par là une popularité grandissante. En janvier 1588, par exemple, Henri III excédé lui demande de quitter Paris, « dont toutefois elle ne fist rien, s'en estant exemptée par ses menées et ruses ordinaires ; aiant esté si impudente et eshontée que d'avoir dit, à trois jours de là, qu'elle portoit à sa ceinture les cizeaux qui donneroient la troisieme couronne à frère Henri de Valois » (3 :118) – autrement dit, qui donneraient la tonsure à celui qui avait été roi de Pologne avant d'être le roi de France, et qui semblait désormais se prendre pour un moine⁷.

En mai, peu avant la Journée des Barricades, elle aurait été à l'origine d'un complot visant à enlever le roi et à en attribuer la responsabilité aux huguenots. C'est du moins ce que devait déclarer plus tard un agent double, dont le témoignage n'est pas sûr⁸. Ce dont on est sûr, par contre, c'est que le mois de mai voit arriver une bonne quantité de « gentils-hommes et capitaines ligueurs qui [...] se logent aux faux-bourgs S. Germain des-Prez, aux environs de l'hostel de la Roche-sur-Yon, demeure de Madame de Montpensier », comme l'écrit dans une lettre l'homme de loi et historien Etienne Pasquier⁹. Quant à L'Estoile, il la décrit à cette période, ravie des succès de son frère et s'installant dans les murs de Paris « comme de bravade [...]. De quoi estant reprise par la Roine-mère, elle lui répondit : “que voulez-vous, Madame, que j'y fasse? Je ressemble à ces braves soldats qui ont le coeur gros de leurs victoires” » (3 :150).

Les Guise sont alors très sûrs d'eux, comme le prouve, quelques jours plus tard, le retour du duc à Paris, contre l'ordre du roi. Le peuple en liesse le fête et se soulève : c'est la Journée des Barricades. Henri III est contraint de fuir, laissant sa capitale sous la double tutelle des Seize¹⁰ et des princes lorrains. Réfugié à Chartres, il accepte temporairement leurs exigences et convoque les États généraux. Dans les mois qui suivent, Catherine de Médicis tente son possible pour réconcilier les deux partis. Mais les prétentions de Guise sont immenses : il veut

⁷. Ces quelques lignes de L'Estoile, reprises par les historiens, vont donner naissance à une image d'Épinal qui continue d'avoir cours aujourd'hui (cf. *infra*).

⁸. « Le jeudit 5^e may, huit jours avant les Barricades, se dressa une entreprise contre le Roy, de l'invention de madame de Montpensier, qui donna ce jour à diner à cinquante ou soixante cuirasses en une petite maison nommée Bel-Esbat, hors la porte Saint-Antoine, à main gauche, qui devoient surprendre le Roy venant du bois de Vincennes, accompagné seulement de quatre ou cinq grands laquais et un gentilhomme ou deux. Ils devoient faire rebrousser son carrosse en toute diligence vers Soissons, et incontinent donner l'alarme à Paris et par tout, disans que les huguenots avoient pris le Roy et l'avoient emmené, et lui vouloient couper la gorge, afin d'avoir occasion de se ruer chaudement sur les Politiques » (*Extrait du procès-verbal de Nicolas Poulain, in L'Estoile, op. cit., 3 : 368 et sq.*). Complot avorté, d'après l'espion, grâce à lui.

⁹. Étienne Pasquier, *Lettres historiques pour les années 1556-1594*, Genève : Droz/Minard, 1966 ; avocat, poète, historien, Pasquier est un Politique, issu de la bourgeoisie.

¹⁰. Le Comité qui dirigeait l'insurrection populaire était formé de seize membres représentant les seize quartiers de Paris.

non seulement la reconnaissance de la Sainte Union, la guerre totale contre les huguenots, la confiscation de leurs biens, la destitution des favoris, mais aussi la direction des armées et le retour du roi, quasi prisonnier, à Paris.

« Voici le temps des merveilles » s'écrit Pasquier, qui énumère les étonnants changements qui secouent la vie politique du pays. Parmi ceux-ci, « un Roy mesme mal-traité, non seulement par ses subjects, mais par la ville de Paris, qu'il favorisoit sur toutes les autres ; et dans cette ville, d'une famille qu'il avoit gratifiée particulièrement sur toutes¹¹ ». Mais Pasquier n'a pas encore tout vu : les 23 et 24 décembre 1588, alors que les États généraux, dominés par la Ligue, siègent à Blois, Henri III fait assassiner le duc de Guise et son frère le cardinal ; il fait également arrêter plusieurs autres membres de la famille qui figurent parmi les plus hauts personnages de l'État. Catherine de Médicis, malade, épuisée par trente ans d'un règne si accablant, ne survivra pas à ces événements tragiques : elle s'éteint quelques jours plus tard.

Parmi les personnes arrêtées après le double assassinat des Guise se trouvent le jeune fils du duc, un de leurs oncles et, souvent citée en premier par les contemporains¹², leur mère, Mme de Nemours – preuve de la puissance des veuves des grandes familles, alors considérées comme de véritables chefs de clans, nous y reviendrons. Contentons-nous pour l'instant de signaler que, pour riposter à cette série d'arrestations, les Ligueurs d'Amiens se saisissent à leur tour d'une autre des plus puissantes veuves du temps, la duchesse douairière de Longueville, qu'ils font prisonnière ainsi que ses deux filles et sa belle-fille¹³.

Mais revenons à la duchesse de Nemours¹⁴. C'est alors l'un des personnages les plus importants de la scène politique française. Petite-fille d'Anne de Bretagne et de Louis XII, elle est en effet depuis longtemps l'une des collaboratrices les plus proches de la reine-mère. De ses premières noces avec François de Lorraine, second duc de Guise, elle a eu huit enfants, dont les deux victimes de Blois et la duchesse de Montpensier. Après l'assassinat de son premier époux, elle s'est remariée avec un homme qu'elle aimait, dit-on, depuis longtemps : Jacques de Savoie, duc de Nemours – l'un des grands séducteurs du siècle et futur héros de La Princesse de Clèves –, dont elle a eu deux fils. Elle est veuve, elle aussi, elle a cinquante-six ans.

Au début de l'année 1589, la famille Guise est donc définitivement privée de deux de ses chefs, et temporairement de plusieurs autres. Elle ne rend pourtant pas les armes. Le duc de Mayenne, second fils de Mme de Nemours, reprend la direction de l'opposition catholique. Le duc d'Aumale, son cousin, est élu gouverneur de Paris par les Seize. Quant à la veuve du duc assassiné, elle s'adresse au Parlement de Paris pour qu'une enquête soit menée sur la mort de son époux

¹¹. Pasquier, *op. cit.*, 329.

¹². L'Estoile, *op. cit.*, 3 : 200 ; Nicolas de Beauvais-Nangis, *Mémoires*, Paris : Renouard, 1862, p. 47 ; Philippe Hurault, comte de Cheverny, *Mémoires*, Paris : Guyot frères, 1836, I-9 : 491 ; Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, 1550-1601, Paris : Renouard, 1886-1909, p. 7 : 393 ; Pierre Victor Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, Paris : Guyot frères, 1836, I-12 : 82 ; *Histoire de la Ligue*, œuvre anonyme d'un contemporain, Paris : Renouard, 1914, 1 : 268.

¹³. Tout porte à croire que Mme de Montpensier et Mme de Guise auraient été arrêtées également si elles avaient été à Blois, mais « quinze jours auparavant, Mme de Guise en estoit allée à Paris pour y faire sa couche ; et huit jours après, Madame de Montpensier, dont bien luy prit » (Pasquier, *op. cit.*, p. 355).

¹⁴. Anne d'Este (1532-1607), fille de Renée de France et d'Ercole d'Este, duc de Ferrare ; épouse de François, deuxième duc de Guise, puis de Jacques de Savoie, duc de Nemours.

(5 :101)¹⁵. Avant de devenir duchesse de Guise, Catherine de Clèves a été mariée à un prince gagné à la religion protestante, et elle a gardé de cette union des liens parmi les huguenots, notamment avec Henri de Navarre¹⁶. En janvier 1589, elle a quarante ans. « La ville en corps, dit son contemporain l'historien Palma Cayet, l'alla assurer de l'affection de tout le peuple envers elle et ses enfans, et luy firent entendre le regret qu'ils avoient de la mort de son mary ; [...] estant depuis accouchée d'un fils, le prevost des marchans et les eschevins de la ville le porterent aux fonds, et fut nommé Paris de Lorraine¹⁷ ».

Henri III, cependant, « pensant que ce seroit le moyen d'appaiser ceste revolte, donna la liberté à madame la duchesse de Nemours [...] et l'envoya à Paris avec la charge d'enhorter [d'exhorter] les princes ses enfans, ses parens et tous autres à son obeysance¹⁸ ». Cette mesure montre à elle seule le pouvoir que les aristocrates reconnaissaient aux mères de leur classe. La duchesse revient donc dans la capitale, prononce pour la forme le discours qu'elle s'était engagée à faire, mais se garde bien d'obtempérer. Mère, fille et belle-fille vont désormais partager avec les hommes de la famille la direction de la Ligue des Princes, ou l'assumer seules lorsqu'ils sont hors de Paris à la tête de différentes armées.

Mme de Montpensier apparaît alors comme la figure de proue de cette opposition au roi : en juillet 1589, dit L'Estoile, « un gentilhomme envoyé de la part du Roy, dist à Madame de Montpensier qu'il avoit charge de Sa Majesté de lui dire qu'il estoit bien adverti que c'estoit elle qui soustenoit et entretenoit le peuple de Paris en sa rebellion ; mais que s'il y pouvoit jamais entrer, comme il espéroit de faire, et bien tost, qu'il la feroit brusler toute vive ; à quoi, sans autrement s'estonner, fist response que le feu estoit pour les sodomites comme lui et non pas pour elle, et au surplus, qu'il se pouvoit assurer qu'elle feroit tout du pis qu'elle pourroit pour l'engarder d'y entrer » (3 :302). A en croire L'Estoile, la duchesse va donc ici jusqu'à soutenir elle-même l'accusation que les ennemis du roi faisaient depuis longtemps courir afin de le salir aux yeux de son peuple¹⁹.

Henri III, d'ailleurs, n'entrera pas dans Paris. En août, alors qu'il est sur le point de reprendre sa capitale, il est assassiné par un moine fanatique, Jacques Clément. Les Parisiens, dit L'Estoile, virent alors Mme de Nemours et sa fille fêter la mort de celui qu'elles appelaient « le tyran » en se promenant dans tout Paris en carrosse, semant la bonne nouvelle et haranguant le peuple (5 :4). Quant à Etienne Pasquier, il dénonce ce qu'il pense être l'oeuvre des femmes Guise : « chacun sait que la mere, fille et belle-fille n'ont espargné ni leurs moyens, ni leur honneur, pour executer ce coup, jusqu'à promettre de donner en mariage la damoiselle de

¹⁵. Vingt-cinq ans auparavant, Mme de Nemours, alors duchesse de Guise, avait fait un geste similaire après l'assassinat de son époux François de Guise (cf. Michel de Castelnau, Sieur de la Mauvissière, *Mémoires*, Bruxelles : J. Léonard, 1731, 2 : 285 ; cf. également Catherine de Médicis, *Lettres*, Paris : Imprimerie Nationale, 1880-1909, 1 : 512 et sq.) ; l'épisode est évoqué par Madame de Lafayette, dans *La Princesse de Clèves*.

¹⁶. Catherine de Clèves (1548-1633), fille de Marguerite de Bourbon et de François de Clèves, duc de Nevers ; mariée à Antoine de Croy, prince de Porcian, puis à Henri de Guise.

¹⁷. Cayet, *op. cit.* 1 : 87.

¹⁸. *Ibid.*, 1 : 88 ; Brantôme raconte les conditions de sa libération (*op. cit.* 9 : 441 et sq.).

¹⁹. Il n'y a d'ailleurs aucune raison de ne pas suivre le chroniqueur, ici comme ailleurs, malgré la violence du propos : n'oublions pas que la duchesse était l'une des principales responsables de la campagne de dénigrement du roi ; faut-il préciser que l'accusation portée contre Henri III n'a jamais été clairement établie ? (cf. Jacqueline Boucher, « Henri III et ses amis : une légende injurieuse », in *Société et mentalités à la Cour d'Henri III*, Lille : P.U.L., p. 103).

Guise à celui qui le feroit²⁰ ». Cette calomnie, dans un ouvrage polémique, n'est pas gratuite. Pasquier, comme l'écrasante majorité des hommes de son temps, désapprouve la participation des femmes au jeu politique. En la grossissant (elles sont seules responsables), en la déformant (elles sont indignes), il sait qu'il divise le camp des catholiques, comme si le seul fait d'accorder du pouvoir aux femmes de sa classe suffisait à disqualifier l'aristocratie princière²¹.

Le régicide ouvre une période de troubles intenses qui va durer quatre ans, quatre ans durant lesquels la France n'aura pas de roi – mais ne manquera pas de prétendants... Les catholiques modérés rejoignent en majorité le camp d'Henri de Navarre, en espérant qu'il se convertira au plus tôt. Les catholiques « zélés », comme on les appelle, commencent quant à eux à se diviser. Les Seize voudraient la réunion des Etats généraux et l'élection d'un roi catholique ; ils soutiennent la candidature du vieux Charles de Bourbon, oncle du roi de Navarre. Les princes lorrains continuent, eux, de négocier avec l'Espagne et d'en recevoir de l'argent, mais ils achoppent sur le candidat : plusieurs d'entre eux se verraient bien sur le trône...

La duchesse de Montpensier n'en continue pas moins son action propagandiste pour l'abolition de la Loi Salique. En juillet 90, dit L'Estoile, les informations qu'elle fait circuler sont « tout l'Evangile qui se presch[e] en ce temps à Paris » (5 :37). Le roi de Navarre, qui a mis le siège devant la capitale et l'affame, se heurte à une résistance farouche et héroïque des habitants, qui comptent leurs morts par milliers. Lorsqu'il lève le siège, rapporte le chancelier Philippe Hurault de Cheverny dans ses *Mémoires*, on dit dans son camp « que cinq choses [ont] conservé ladite ville de Paris », parmi lesquelles « les persuasions des predicateurs, et les nouvelles feintes [...] envoyées par M. du Mayne [Mayenne], et publiées à propos par les princesses de la Ligue, et principalement par madame de Montpensier²² ». L'historien Scipion Dupleix dira plus tard comment elle « faisoit devaller de nuit avec des cordes par les murs de la ville certains hommes [...] [qui] apportoient des lettres supposées, excusoient le passé et racontaient merveilles du prochain secours des Ducs de Parme et de Mayenne²³ ».

En novembre 1591 cependant, avec l'assassinat par les Seize du Premier Président au Parlement, Brisson, et de deux autres magistrats, le versant populaire de la Ligue s'enfonce dans la terreur. Un tribunal d'exception chargé d'instruire les procès politiques est aussitôt mis en place²⁴, pour la constitution duquel les chefs parisiens, cherchant une légitimation du côté des princes, sollicitent la participation de la duchesse de Nemours et de sa fille. Mais les princesses refusent de cautionner une telle évolution du mouvement. Au contraire, elles harcellent

²⁰. Étienne Pasquier, « L'Anti-martyr », in *Écrits politiques*, Genève : Droz/ Minard, 1966, p. 221 et 223 ; la duchesse de Montpensier, tenue par certains pour seule responsable de l'assassinat, dira plus tard à Henri IV : « j'étois trop peu forte pour le faire, [...] mais, de dire que je n'en aye esté bien aise, je vous le confesse tout haut et l'advoue en bonne compagnie » (L'Estoile, *op. cit.*, 6 : 237)

²¹. Les pamphlets du temps, qu'ils attaquent les Lorrains ou Navarre, traitent d'ailleurs les femmes et les hommes de la haute aristocratie de la même manière : ensemble, et dominés par la luxure (une bonne partie de ces textes a été recueillie par L'Estoile dans son *Journal*).

²². Cheverny, *op. cit.*, p. 507.

²³. Scipion Dupleix, *Histoire de Henry le Grand*, Paris : Claude Sonnius et Denys Bechet, 1650, p. 38.

²⁴. Il s'agit de la « Chambre Ardente » ; on leur demande de faire partie du comité qui choisit ses membres (cf. L'Estoile, *op. cit.*, novembre 1591).

Mayenne pour qu'il punisse les coupables²⁵, et c'est sans enthousiasme que le duc cède à leur pression : en condamnant à mort quatre des chefs parisiens, il sait bien qu'il provoque la rupture avec ses alliés objectifs et scie la branche sur laquelle il est assis. Les femmes aussi le savent, à n'en pas douter. Mais il faut bien voir là que, quelle qu'ait été leur volonté de voir leur clan au pouvoir, elles n'étaient pas prêtes à l'y pousser par n'importe quel moyen.

Alors que le mouvement populaire se durcit et que Mayenne, souvent absent, n'est pas toujours à la hauteur, sa mère devient alors une sorte de recours pour les parlementaires affolés et tous ceux que L'Estoile appelle les « gens de bien », qui multiplient les requêtes auprès d'elle pour qu'elle influe sur la situation ou qu'elle intervienne auprès de ses fils. Son logis est alors le centre de l'opposition des princes rebelles, qui s'y retrouvent dès qu'ils reviennent dans la capitale (5 :169). Les opposants, quant à eux, l'ont surnommée « la reine mère »²⁶ et c'est ainsi qu'on l'appellera jusqu'à la réduction de Paris (6 :228).

Pourtant, les désaccords se multiplient entre les femmes et les hommes de la famille de Lorraine. Se rendant compte, rapporte le Secrétaire d'État Villeroy, que Mayenne traite, d'une part avec le roi de Navarre, d'autre part avec l'Espagne, aux dépens des autres membres de la famille, les femmes protestent énergiquement auprès du duc. Elles envoient même un émissaire à Villeroy « pour [l]e prier qu'en traitant les affaires de M. de Mayenne, [il eût] soin aussi de celles de M. de Guise [fils aîné du duc assassiné, évadé depuis peu], et mesme de proposer son mariage avec Madame, soeur du Roy [Catherine de Navarre] ; moyennant quoy elles espéroient qu'il recognoistroit le Roy et le serviroit très-fidèlement²⁷. » Autrement dit, dès cette époque, les femmes envisagent l'échec du mouvement insurrectionnel et renouent des liens avec celui qui va sans doute gagner la partie, en vue d'une réconciliation générale.

Mme de Nemours commence d'ailleurs à se désolidariser de ses fils. Fin 1592, elle déclare ainsi à un ami de L'Estoile : « mon fils du Maine [Mayenne] a quarante ans passés ; les autres ont aage pour se sçavoir gouverner. Je n'en fais pas ce que je veux : il s'en faut beaucoup. Bien sçay-je une chose [...] : c'est qu'ils ne se rendront pas aisément. Toutefois je vous assure que mon esprit y travaille, et que je n'ai rien tant au coeur que la paix » (5 :188). Au printemps 1593 notamment, elle s'oppose à Mayenne sur l'attitude à observer envers les opposants parisiens. Alors que le duc veut des punitions exemplaires, elle conseille la modération et finit par le convaincre (6 :19).

Les ligueurs sont alors de plus en plus isolés. Henri de Navarre parle plus sérieusement de se convertir. Il est en train de se réconcilier avec la Papauté et gagne de plus en plus de partisans. En mai, lors d'une séance des États généraux à nouveau réunis sous le contrôle de la Ligue, le duc de Feria, représentant de l'Espagne, lance officiellement l'offensive contre la Loi Salique : il demande que l'on reconnaisse comme reine de France l'Infante d'Espagne, petite-fille de Catherine de Médicis et d'Henri II (6 :10 et sq.). L'entreprise est maladroite, et mal reçue. Les Seize voudraient au moins le mariage de l'Infante et du jeune duc de Guise ;

²⁵. Villeroy, *op. cit.*, 11 : 177 ; cf. également Henri IV, *Recueil de lettres missives*, Paris : Imprimerie Royale, 1843-1876, 9 : 397 ; François Morin de Cromé, *Dialogue d'entre le Maheustre et le Manant*, Genève : Droz, 1977, p. 151.

²⁶. Notamment dans le célèbre pamphlet pro-Politiques, la *Satyre Ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des estats de Paris*.

²⁷. Villeroy, *op. cit.*, p. 200 ; seules les duchesses de Montpensier et de Guise lui écrivent.

Mayenne freine, redoutant une telle perspective ; le Parlement fait savoir qu'il refusera de ratifier de telles décisions... La discussion s'enlise.

En juillet, Henri de Navarre double de vitesse ses ennemis en abjurant la religion réformée. Tandis que les provinces basculent une à une dans son camp, la situation des rebelles devient intenable. Lucide, Mme de Nemours multiplie ses exhortations envers ses fils pour qu'ils transigent²⁸. Elle reste pourtant loyale à son clan jusqu'au bout : au courant – grâce aux espions qu'elle entretient à la Cour du roi de Navarre – des négociations engagées entre le roi et les Politiques parisiens pour la réduction de la capitale, elle en informe Mayenne, pour qu'il renforce les défenses de la ville. Celui-ci négligera son avertissement.

Mme de Guise, elle, se rend après la capitulation de Dreux (juillet) auprès du roi de Navarre, qui l'accueille chaleureusement. Revenue à Paris, elle est prise à parti par le Curé de Saint-André auquel elle répond en colère : « j'ay oui la messe du Roy de Navarre ; je l'ai veu et, qui plus est, je l'ai baisé, et toutefois je ne pense point estre excommuniée ! » (6 :73). Son geste, en effet, apparaît comme une trahison aux yeux des ultra-catholiques qui veulent encore croire à la victoire, et qui tiennent son fils, le duc de Guise, pour le nouveau roi. « Roy de Paris, imaginaire, commente L'Estoile. Madame de Guise en rioit ; Madame de Nemoux s'en offensoit ; Madame de Montpensier l'appeloit "ce beau Roy" ; Madame du Maine, "un petit morveux, auquel il falloit encore bailler des verges" » (6 :52). Commentaire admirable, qui résume d'un trait les différentes positions des femmes : la mère s'en amuse, n'osant y croire, mais pleine d'indulgence ; la grand-mère s'en offusque, car ses préférences vont à son fils de Nemours ; la tante s'en moque : peu lui importe le candidat, du moment qu'il est du clan ; l'autre tante est furieuse : les prétentions du jeune homme ruinent les chances de son mari...

Henri de Navarre cependant se fait sacrer roi de France sous le nom d'Henri IV en février 1594 à Chartres. Le 24 mars, il fait son entrée dans Paris, qui se rend sans combattre. L'Estoile rapporte que lorsqu'on vint dire, de bon matin, à la duchesse de Montpensier « que le Roy estoit dedans Paris, elle se monstra tellement esperdue et comme désespérée qu'elle demanda s'il y avoit point quelcun qui lui peust donner d'un coup de poingnard dans le sein » (6 :187). Mais Henri IV sait qu'il doit encore compter avec les princesses de Lorraine. Un de ses premiers soins est d'envoyer aussitôt un émissaire vers les duchesses de Mayenne, de Guise, de Nemours et de Montpensier, pour les assurer de ses intentions pacifiques²⁹. Un peu plus tard dans la même journée, il vient les voir en personne. Il leur demande de l'aider dans son entreprise de pacification, et de jouer désormais de leur influence pour persuader les princes rebelles de rallier la couronne (6 :265).

Mme de Nemours et sa belle-fille, qui ont pris position depuis plusieurs mois pour la paix, sont déjà convaincues. Quant à Mme de Montpensier, elle s'aligne, non seulement par réalisme politique, mais, dit un contemporain, réellement séduite par l'attitude conciliante du nouveau monarque. Alors qu'elle reçoit le roi, raconte-t-il, et qu'elle s'apprête, selon la coutume, à goûter avant lui la nourriture qu'elle lui offre, le souverain l'arrête d'un geste, marquant par là sa confiance ; « de quoy elle demeura si surprise, aussy bien que de sa manière d'agir, que, considérant l'effet que cela pourroit faire sur d'autres, elle l'escrivist à l'heure mesme à M. de Maine

²⁸. Jacques Auguste De Thou, *Mémoires*, Paris : Guyot frères, 1836, I, 11 : 363.

²⁹. Cayet, *op. cit.*, 1 : 568.

son frère, et à M. de Guyse son neveu, et qu'ils s'accommodassent promptement avec luy, s'ils ne vouloient demeurer tout seuls³⁰. » Pour avoir été fidèle jusqu'au bout, Catherine-Marie n'en est pas moins clairvoyante.

Dans les semaines qui suivent, les femmes de Lorraine prêtent serment de fidélité (6 :213, 225), et entament diverses négociations. Mme de Guise et sa fille traitent pour leur part directement avec Henri IV et aboutissent, en janvier 1595, à la soumission du duc de Guise³¹. Un an plus tard, c'est au tour du duc de Nemours de faire sa paix : sa mère est parvenue à le convaincre d'accepter de signer le traité de Folembrai³². Quant au duc de Mayenne, il ne pose les armes que plusieurs mois plus tard ; les nombreux allers et retours effectués par les duchesses de Nemours et de Montpensier auprès de lui n'y seront pas pour rien (6 :204).

Le dernier rebelle de la Maison de Lorraine, le duc de Mercoeur, était frère de la veuve d'Henri III, Louise de Vaudémont³³. Il abandonnera la partie en 1598, après de nombreux combats et une longue négociation menée, entre autres, par sa royale soeur dès 1594³⁴. Sa reddition finale sera conclue par deux autres femmes : son épouse, qui s'était illustrée début 89 en persuadant les dirigeants de Nantes d'opter pour la Ligue³⁵, et la maîtresse du roi, Gabrielle d'Estrées. Les deux femmes s'entendront en effet, au grand dam de Sully, sur le mariage de leurs enfants respectifs comme clause du traité de paix³⁶. Seule la duchesse d'Aumale, cousine germaine de Montpensier³⁷, échouera à réconcilier son mari avec le roi, malgré les discussions qu'elle avait entreprises avec Sully dès avant la chute de Paris³⁸.

*

Cet aperçu du rôle qu'ont joué à la fin du XVI^e siècle ces femmes de la famille de Lorraine entraîne plusieurs conclusions. La première est que ce rôle est essentiel, incontournable, que leur pouvoir est indéniable : les femmes Guise furent pleinement engagées dans la politique de leur clan, et elles en partagèrent pleinement les responsabilités. La seconde est que ce rôle est différent de celui des hommes, dans une configuration où différence ne rime pas toujours avec moindre

³⁰. Fontenay-Mareuil. *Mémoires*, Paris : Guyot frères, 1836, II, 5 : 23.

³¹. Maximilien de Bethune, duc de Sully, *Mémoires des sages et royales Oeconomies d'Estat...* Paris : Guyot frères, 1838. II, 2 : 172 et sq. ; un secrétaire de Duplessis-Mornay, Barbault, rectifie les propos de Sully en niant la participation de celui-ci à la discussion : « le traité avec M. de Guise se faisoit par Mme sa mère, assistée de Mlle de Guise » (*ibid.*, 3 : 21).

³². cf. Cayet, *op. cit.*, 1 : 731 ; Aubigné, *op. cit.*, 9 : 102.

³³. Louise est la fille de Nicolas de Lorraine, premier duc de Mercoeur, et de Marguerite d'Egmont ; elle est la petite cousine de la duchesse de Montpensier.

³⁴. Cayet, *op. cit.*, 1 : 613 ; Madame de Mornay, *Mémoires*, Paris : Veuve Jules Renouard, 1868. 1 : 279 et sq. ; De Thou, *op. cit.*, 365, p. 397.

³⁵. Marie de Luxembourg, héritière de Penthievre ; cf. Mézeray, *Histoire de France...* Paris : Thierry, Guignard, Barbin, 1685, 3 : 771.

³⁶. « Ces femelles », dit Sully, surent « si bien cajoler » le roi, qu'il accepta les conditions (*op. cit.*, 2 : 269) ; cf. également sur le rôle des deux femmes : Mme de Mornay, *op. cit.*, 1 : 338 ; L'Estoile, *op. cit.*, 7 : 114 ; Cayet, *op. cit.*, 1 : 784 ; Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane, 1311-1610*, Paris, 1859-1886, 5 : 346 ; Henri IV, *op. cit.*, 4 : 912.

³⁷. Marie de Lorraine, fille du marquis d'Elbœuf, petite-fille du premier duc de Guise et d'Antoinette de Bourbon.

³⁸. « Cette princesse, qui prevoyoit bien le declin du party de la ligue, et qui avoit de grandes necessitez en sa maison, ne manqua pas de vous rendre tous les honneurs [...] pour vous entretenir plus à loisir des affaires de son mary et d'elle, et vous faire diverses propositions pour le reconcilier avec le Roy » (Sully, *op. cit.*, 2 : 131)

importance : aux hommes les tâches militaires, les relations officielles avec les autres groupes politiques ; aux femmes la diplomatie, la propagande. L'intelligence politique des femmes Guise, qui comprirent avant les hommes de la famille que la partie était perdue, et qui surent à la fois négocier leur propre réalignement et travailler à celui de leurs proches, est à mettre en relation avec cette position différente vis-à-vis du pouvoir. La troisième conclusion est que ce pouvoir est reconnu par tous, même s'il est diversement accepté dans les différents milieux : il est évident que l'aristocratie princière, qui le pratique, l'admet plus facilement, par exemple, que la noblesse de robe ou que la bourgeoisie.

Avant de passer à la question du sort que l'Histoire allait réserver à ces femmes, il reste à souligner – pour que l'on comprenne à quel point il s'agit d'un traitement générique – le fait qu'elles n'ont rien de particulièrement exceptionnel. Le partage du pouvoir observé au sein de la famille de Lorraine est de règle dans toute la haute aristocratie. Il trouve son origine dans une division des tâches au sein des groupes dirigeants des grandes Maisons, qui n'a rien à voir avec la dichotomie public/privé qui sera imposée après la Révolution. À une époque où les stratégies matrimoniales sont devenues le premier moyen d'acquérir et de conserver du pouvoir³⁹, la femme mariée joue un rôle essentiel dans la politique nobiliaire, « non seulement à cause de la valeur économique que lui confère sa dot, mais aussi à cause de la valeur politique que son passage d'une famille à une autre lui attribue.⁴⁰ » Aussi voit-on les femmes des plus grandes familles étroitement associées aux combats politiques du temps : Madeleine de Mailly et sa fille, Eléonore de Roye, épouse du premier prince de Condé, furent impliquées dans la Conjuraison d'Amboise en 1560 ; Marguerite de Valois et son amie la duchesse de Nevers participèrent à tous les complots des Politiques du printemps 1574 ; Antoinette de La Marck, duchesse de Montmorency, fut l'intermédiaire privilégié entre son mari et la couronne. Catherine de Navarre, la soeur d'Henri IV, gouverna le Béarn durant presque toute sa vie. Une fois veuves, ces femmes prirent souvent la direction de leur clan : celle du connétable de Montmorency, Madeleine de Savoie, était réputée pour avoir la haute main sur toute sa famille, mâles compris. La comtesse de Sault tenait le parti de la Ligue en Provence, comme la duchesse de Longueville celui des Huguenots dans le Nord.

Le rôle de négociatrices de ces femmes, en particulier dans les pourparlers de paix, est également conforme aux coutumes de la période. On se souvient de la signature de la « Paix des Dames' par Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche en 1529, mais on ignore souvent que les deux soeurs de Charles Quint, Eléonore de France et Marie de Hongrie, furent chargées de négocier en 1535 le duché de Milan ; que la soeur de François Ier, Marguerite de Navarre, dirigea la diplomatie anglaise du royaume durant plusieurs années ; que l'on sollicita la médiation de Jacqueline de Longwy, première duchesse de Montpensier, à la veille de la Conjuraison d'Amboise, et celle de la princesse de Condé lors de la Paix du même nom qui suivit ; que Diane d'Angoulême fut la principale instigatrice du rapprochement entre son demi-frère Henri III et le roi de Navarre, en 1588.

³⁹. Rappelons par exemple que c'est par le jeu des alliances matrimoniales que les rois de France parvinrent à rattacher la Bretagne à la France, là où les stratégies militaires avaient échoué.

⁴⁰. Benoît LHoest, *L'Amour enfermé : amour et sexualité dans la France du XVI^e siècle*, Paris : Orban, 1989, p. 45.

Quant à l'activité propagandiste de Catherine-Marie de Lorraine, elle n'est pas sans précédent : lors de la création du parti huguenot, en 1568, Jeanne d'Albret en avait signé le Manifeste et avait été chargée, entre autres tâches, au sein du « triumvirat » qu'elle formait avec Condé et Coligny, de la propagande du parti. Et ce ne sont là que quelques-uns des exemples qu'évoquent les textes du temps. Finalement, on pourrait dire que seule la duchesse de Montpensier est véritablement sortie de sa fonction en défendant son clan d'origine et non celui des Montpensier : c'est sans doute la raison de l'étonnement qu'elle suscita chez ses contemporains.

C'est également la seule de la famille qui ait survécu – mais à quel prix ! – à l'œuvre conjuguée du temps et de la misogynie. En effet, ces femmes dont les faits et gestes avaient été consignés par beaucoup de témoins de la période ont été progressivement rayées de l'Histoire. Tout d'abord, comme femmes et chefs d'un camp vaincu, elles firent les frais de l'historiographie du début du XVII^e siècle. Pierre Matthieu observe ainsi délibérément un silence total à leur égard⁴¹. L'ordre étant revenu sous le règne du plus viril des rois de France, c'est une histoire des hommes, des faits d'armes, qu'il retrace, suivant en cela d'ailleurs l'exemple de son royal commanditaire⁴². Scipion Dupleix, autre historiographe des premiers Bourbons, écrit à une date où les passions de la Ligue se sont éteintes, mais où les filles et les petites filles de celles qui s'étaient illustrées jadis sont à leur tour sur le devant de la scène⁴³. Comme Matthieu, il sait parfaitement quel rôle les femmes de l'aristocratie lorraine et française ont joué à la fin du XVI^e siècle⁴⁴ ; mais comme lui, et comme tant de ces lettrés issus de la noblesse de robe ou de la bourgeoisie qui se chargèrent ou furent chargés d'écrire l'Histoire, il désapprouve leur participation au jeu politique. Aussi s'emploie-t-il à minimiser leur rôle⁴⁵.

Plus tard, après la défaite de la Fronde, où les femmes avaient à nouveau joué un grand rôle, les femmes Guise ont été rejetées, comme modèles de femmes politiques, par les historiens de la fin du XVII^e siècle et ceux du XVIII^e siècle. Il est intéressant de noter, par exemple, que Mézeray, en 1685, fait encore une part assez grande au rôle des femmes Guise dans le corps de son Histoire (récit tributaire de ses sources), alors qu'il les fait disparaître de l'énorme index de l'ouvrage (appareil critique dont il est le maître)⁴⁶. Concernant la duchesse de Montpensier, l'historien

⁴¹. Pierre Matthieu, *Histoire des derniers troubles*, Paris : Jeannet, 1605.

⁴². Henri IV est quasi muet sur les activités de ses ennemies ; une lettre datant de 1581, époque où Mme de Montpensier n'était pas encore veuve, prouve cependant à quel point il la craignait déjà ; alors qu'il s'apprête à signer les édits de la paix de Fleix, il apprend qu'elle va peut-être accompagner son mari en Gascogne : « si elle vient, dit le roi, je n'entre point en execution » (*op. cit.*, 9 : 375).

⁴³. Mademoiselle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, n'est autre que la petite-fille de la duchesse ; cf, dans ce volume, l'article de Joan DeJean.

⁴⁴. Il le sait d'autant plus qu'il a été longtemps le secrétaire de la reine Marguerite (Marguerite de Valois, première épouse d'Henri IV).

⁴⁵. On lit ainsi dans la Table de son *Histoire de Henri III, Roy de France* (Paris : Claude Sonnius et Denys Bechet, 1650) : « la duchesse de Montpensier, ses artifices pour amuser le peuple de Paris durant le siège de ladite ville ».

⁴⁶. Cette disparition est double : d'une part, seules les reines ont droit à un article ; d'autre part, dans les autres articles, les femmes sont effacées : ainsi, dans l'article *Guise*, Mézeray note qu'à la mort du second duc, « les enfants du duc de Guise demandent justice au roy » (*op. cit.*, 3 : 1345) ; la page à laquelle il renvoie donne, elle, l'information exacte : c'est Mme de Guise, future Mme de Nemours, qui a protesté, assistée de la mère du duc, de ses tantes, de ses enfants et de « quelques autres Dames » (3 : 122).

reconnaît sa responsabilité dans la révolte, tout en la déformant : « elle pousoit le Duc à d'étranges résolutions, et en même temps luy aidoit puissamment à entretenir les Parisiens dans leur humeur mutine⁴⁷ ». Il reprend également l'anecdote de L'Estoile (« elle estoit si fort animée [contre le roi] qu'elle alloit montrant les ciseaux avec quoi elle disoit luy vouloir faire une couronne de moine »), mais il la vide de son contenu (« certes une femme irritée peut former un tel dessein »)⁴⁸.

Près d'un siècle plus tard, en 1771, une histoire de la Ligue publiée par un certain Anquetil, montre que dès cette époque les historiens gommant le rôle des femmes de la famille de Lorraine, non plus sur la base d'une connaissance et d'une désapprobation de leur rôle réel, comme c'était le cas jusqu'à la fin du XVII^e siècle, mais à partir d'une sorte d'incompréhension, d'une perte de mémoire. Les modèles de femmes impliquées dans la lutte politique se sont fait bien rares, et depuis trop longtemps. Aussi retiennent-ils d'autant plus l'image étonnante de la duchesse de Montpensier. Elle devient pour eux le symbole de la femme impudique, dérégulée, qui ose se mêler de ce qui ne la regarde pas, et dont les motivations sont avant tout sexuelles⁴⁹.

L'époque post-révolutionnaire ne fera qu'enregistrer une exacerbation de cette tendance en rejetant ces actrices de l'histoire aussi bien comme aristocrates que comme femmes. Michelet, surtout, ne retient que l'image, fantasmée, de Montpensier : dès le début de la Ligue, dit-il, « la Judith du parti se décida sans hésiter. Elle mit bas les robes et les jupes, passa le drap de pénitence, ne l'ayant pas même au sein, mais une simple dentelle. On s'étouffa pour la voir. Pressée, foulée, l'héroïne ne se déconcerta pas. Elle avait lancé la mode⁵⁰. » Après Michelet, la plupart des érudits accableront les femmes Guise⁵¹, de même que bien d'autres femmes importantes de l'Ancien Régime. Timidement réhabilitées à la fin du XIX^e siècle par quelques historiens d'origine aristocratique⁵², elles ont enfin succombé, comme femmes et comme individus, sous les coups de l'Histoire des Annales, dont l'avènement a correspondu à un rejet global des études biographiques et à un désintérêt notoire pour tout ce qui ressemble, de près ou de loin, aux « grandes figures de l'Histoire de France ».

Voilà donc les femmes de Lorraine victimes de bien des conjonctures passées. Mais les choses évoluent, dira-t-on : on revient aux études biographiques et le sexisme perd chaque jour du terrain... Le biographe le plus récent des Guise, Jean-

⁴⁷. Mézeray, *op. cit.*, 3 : 692-3 ; l'historien ne dit pas en quoi consistent ces « étranges résolutions », mais l'imprécision ouvre la voie à toutes les interprétations.

⁴⁸. *Ibid.*

⁴⁹. M. Anquetil, *L'Esprit de la Ligue...* Paris : Delalain, 1771.

⁵⁰. Jules Michelet, *La Ligue et Henri IV*, vol 12 de *l'Histoire de France*, Paris : Calmann-Lévy, 1923, p. 259.

⁵¹. Cf. notamment : *Histoire de France illustrée depuis les origines jusqu'à la Révolution*, sous la dir. d'Ernest Lavisse, Paris : Hachette, 1911 ; les tomes consacrés au XVI^e siècle, signés de Mariéjol, sont violemment misogynes.

⁵². Notamment : Imbert de Saint Amand, *Les Femmes de la cour des derniers Valois*, Paris : Amyot, 1870 ; Comte de Baillon, *Histoire de Louise de Lorraine, reine de France, 1553-1601*, Paris, 1884 ; Gabriel de Rarécour de la Vallée, marquis de Pimodan, *La mère des Guise : Antoinette de Bourbon*, Paris, 1889 ; René de Maulde la Clavière, *Vers le Bonheur! Les Femmes de la Renaissance*, Paris : Perrin, 1898 ; il me semble évident que la lutte des classes entre l'aristocratie et la bourgeoisie a trouvé au XIX^e siècle, sur la question des femmes (et notamment de l'histoire des femmes), un terrain où s'exprimer.

Marie Constant, admet ainsi dans un livre publié en 1985 que « les filles contribuèrent au prestige de la famille⁵³ » ; il leur consacre en conséquence, en tant que groupe (dont trois reines, rappelons-le au passage⁵⁴), une dizaine de lignes. Il s'arrête également, l'espace d'une demi-page, sur le cas de la duchesse de Montpensier : « la violence verbale et les excès de son comportement politique, dit-il, traduisent peut-être une certaine forme d'hystérie⁵⁵. »

En 1985 toujours, a été publiée une histoire de la Ligue parisienne reconstituée à partir de témoignages contemporains, dont ceux de Pasquier et de L'Estoile, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui ont été utilisés dans cet article⁵⁶. Il est intéressant de constater que toute trace du rôle des femmes y a disparu : seules demeurent, dans l'ouvrage, trois ou quatre allusions, anodines et incompréhensibles, aux « princesses ». Si les femmes concrètes ont sombré dans l'aventure, La Femme, en revanche, y fait une réapparition triomphale dans la conclusion de l'ouvrage : « peut-être après tout en est-il de la "Vérité" en histoire comme de la "Femme" telle que la veut Alexis Zorba : il n'y en aurait qu'une de par le monde ; simplement, elle revêtirait différents visages ».

Enfin, c'est encore sous le signe de la maladie femelle par excellence que « l'hystérique duchesse de Montpensier », armée de ses jolis ciseaux d'or, fait une brève apparition – deux lignes – dans le tome consacré à la Renaissance de la dernière *Histoire de France* publiée chez Hachette en 1987⁵⁷. On est bien loin, cette fois, de la sourde désapprobation des robins vis-à-vis des mœurs de la noblesse d'épée, bien loin de l'amnésie douteuse des lettrés du siècle des Lumières, bien loin des fantômes hauts en couleur d'un Michelet, ou de ceux plus haineux de ses émules. Les sources à présent ont été rééditées, les témoignages sont là, ils sont relus. Comment qualifier, alors, cet acharnement à ne pas les voir ? Tradition ? Cécité ? Censure ?

Ne rien dire des femmes, ou les disqualifier : telle semble encore en tout cas la seule alternative qui s'offre à la plupart des historiens français, quarante ans après la publication du *Deuxième Sexe*. Cette triste constatation montre à quel point il importe que des femmes investissent le champ historique, non pas pour faire des femmes une histoire à part, mais pour restituer une image plus complète du passé. Pour changer, aussi, la perception que nous avons de nous-mêmes, aujourd'hui. Comprendre ce qui s'est passé hier, même si cet hier est vieux de quatre siècles, c'est en partie comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Ce n'est pas pour rien, sans doute, que la duchesse de Montpensier s'est dépensée corps et âme pour abattre la Loi Salique ; ce n'est pas pour rien, sans doute, qu'on s'acharne encore sur sa mémoire.

Éliane Viennot
Collège du Marais, Cauffry

⁵³. Jean-Marie Constant, *Les Guise*, Paris : Hachette, 1984, p. 23.

⁵⁴. Marie de Lorraine, reine puis régente d'Écosse ; Marie Stuart, sa fille, reine de France puis d'Écosse ; Louise de Vaudémont, reine de France.

⁵⁵. Constant, *op. cit.*, p. 208 ; mais la folie n'est pas ici marginale, pittoresque, comme chez Michelet : elle est criminelle ; admettant comme certaine la tentative d'enlèvement du roi en mai 1587, Constant estime que « ce projet insensé [...] aurait abouti à une seconde Saint-Barthélemy » (p. 169).

⁵⁶. Elie Barnavi et Robert Descimon, *La Sainte Ligue, le juge et la potence : L'Assassinat du président Brisson*, Paris : Hachette, 1985.

⁵⁷. Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'État royal*, Paris : Hachette, 1987, p. 270.